

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par le Comptable public, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Le Conseil Municipal,

- Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des Comptes Administratifs,
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats tels que définis dans les comptes administratifs,
- Approuve le Compte Administratif 2023 du budget principal qui s'élève à :

Résultat de fonctionnement :	5 021 632,75 €
Résultat d'investissement :	- 874 187,40 €
- Approuve le Compte Administratif 2023 du budget annexe des opérations assujetties à la TVA :

Résultat de fonctionnement :	67 491,09 €
Résultat d'investissement :	- 43 632,37 €
- Approuve le Compte Administratif 2023 du budget annexe transport urbain :

Résultat de fonctionnement :	3 634,09 €
------------------------------	------------

4 AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Le Conseil Municipal,

- Affecte le résultat du Compte Administratif 2023 du Budget Principal qui s'élève à 5 021 632,75 euros de résultat de fonctionnement et à - 874 187,40 euros de résultat d'investissement (avec les restes à réaliser) de la façon suivante :
 - Section d'investissement, compte 1068, fonction 01 : 787 589,06 euros
 - Section de fonctionnement, compte 002, fonction 01 : 4 234 043,69 euros
- Affecte le résultat du Compte Administratif 2023 du Budget Annexe des opérations assujetties à la TVA qui s'élève à 67 491,09 euros de résultat de fonctionnement et à - 43 632,37 euros de résultat d'investissement de la façon suivante :
 - Section d'investissement, compte 1068, fonction 01 : 43 632,37 euros
 - Section de fonctionnement, compte 002, fonction 01 : 23 858,72 euros
- Affecte le résultat du Compte Administratif 2023 du Budget annexe des transports urbains qui s'élève à 3 634,09 euros de résultat de fonctionnement et aucun investissement, en totalité à la section de fonctionnement, compte 002, fonction 01 : 3 634,09 euros.

5 DETERMINATION DES TAUX DES TAXES POUR 2024

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à ces propositions,
- Maintient les taux des taxes au niveau des exercices précédents, selon le tableau transmis.

6 BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal,

- Adopte le projet de budget primitif principal pour l'exercice 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 25 064 604,23 euros,
- Adopte le projet de budget primitif annexe des opérations assujetties à la T.V.A. pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 666 248,36 euros,
- Adopte le projet de budget primitif annexe transport urbain pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 13 634,09 euros,
- Adopte le projet de budget primitif annexe Chevantière pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 674 574,52 euros.

7 ACTUALISATION N°1 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'ECOLE DE MUSIQUE DE COMMENTRY ET L'ECOLE DU BOURBONNAIS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Approuve l'actualisation des montants des autorisations de programme et crédits de paiement de l'Ecole de musique (AP23A) et de l'école du Bourbonnais (AP23B), selon le prévisionnel, la programmation et la durée détaillés aux tableaux transmis,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux crédits de paiement indiqués dans les tableaux ci-dessus et à solliciter les partenaires financiers et institutionnels pour le financement de ces opérations,
- Précise que les crédits de paiement 2024 sont inscrits au budget 2024 sur les opérations concernées.

8 TARIFICATION AQUATHLON DU DIMANCHE 2 JUIN 2024

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Adopte la tarification de l'aquathlon 2024 de Commentry,
- Valide le budget prévisionnel de l'évènement.

9 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION EVENTS CYCLING ORGANISATION (ECO) DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU TOUR DE LA VALLEE MONTLUÇONNAISE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Fixe à 500 € la contribution de la Commune de Commentry à la dotation du sprint intermédiaire du Tour de la Vallée Montluçonnaise,
- Autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et l'association « Events Cycling Organisation »,

10 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TEAM SLIDERS JUNIOR

Le Conseil Municipal,

- Attribue une subvention spécifique de 500 € à l'association « Team sliders Junior »,
- Autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme,
- Autorise Monsieur le Maire à la convention entre la Commune et l'association « Team sliders Junior ».

11 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BOURBONN'AILES

Le Conseil Municipal,

- Attribue une subvention spécifique de 500,00 € à l'association « Bourbonn'ailes »,
- Autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et l'Association Bourbonn'ailes.

12 REPARTITION DES SUBVENTIONS, COTISATIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à l'attribution des subventions et participations,
- Autorise le mandatement des sommes définies dans les tableaux intégrés au rapport de la délibération.

13 ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE AE 512 RUE JEAN DORMOY

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,

- Approuve l'acquisition du bien sis rue Jean Dormoy cadastré AE 512, au prix de
 - 8 556 € net vendeur, auquel s'ajouteront les frais de notaire,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte afférent et tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

14 ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE BE 76 SISE 13 RUE GEORGES BAYET

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve l'acquisition du bien sis 13 rue Georges Bayet, cadastré BE 76, au prix de 20 000€ net vendeur, auquel s'ajouteront les frais de notaire,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte afférent et tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

15 CESSION DES PARCELLES CADASTREES AO 241 (POUR PARTIE) ET AO 709 SISES POURCHEROUX

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve la cession du bien sis Pourcheroux, constitué selon le plan joint, d'une partie de la parcelle AO 241 d'environ 308 m² et de la parcelle AO 709, au prix de 540 €, les frais de notaire et de bornage restant à la charge de l'acquéreur,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte afférent et tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

16 CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR OMBRIERES SUR LE PARKING DES TUILERIES

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention d'occupation du domaine public avec la SAS OMBRIERES D'Auvergne dont le siège est situé 14 rue Buffon, 63100 Clermont -Ferrand pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale photovoltaïque en ombrières sur le parking des Tuileries.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

> Cérémonie du 14 avril

Je vous rappelle que la cérémonie de commémoration de la proclamation de la Seconde République espagnole, organisée par l'ACOMERA, se tiendra ce dimanche à 11h au monument aux Morts.

> **Cérémonie du 8 mai**

Pour la commémoration de la victoire sur le nazisme, le mercredi 8 mai, le rassemblement général aura lieu place du 14 Juillet à 9h30, départ du défilé à 10h en direction du Monument aux Morts.

> **Plan local d'urbanisme intercommunal**

Le PLUI est en phase d'enquête publique du jeudi 18 avril à 9h00 au vendredi 17 mai à 17h00. L'information est disponible sur le site de la Ville, le panneau d'affichage et dans le hall de la mairie.

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public à la Mairie durant la durée de l'enquête et vous pourrez également rencontrer le commissaire enquêteur en Mairie :

- le samedi 20 avril 2024 de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 24 avril de 14h00 à 17h00,
- le Vendredi 26 avril de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 3 mai de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 10 mai de 14h00 à 17h00,
- le samedi 11 mai de 9h00 à 12h00,
- le mercredi 15 mai de de 14h00 à 17h00,
- le vendredi 17 mai de 14h00 à 17h00.

> **Programmation culturelle**

Une soirée Verrière rock est proposée vendredi dans la grande salle de l'Agora, avec RADIUM VALLEY et QAMELTO à 20h30, au prix de 5€.

Juliette sera en concert à l'Agora le samedi 4 mai à 20h30. Tarif habituel : 18€/22€.

À la Pléiade, du 17 avril au 25 mai, l'association Multi'Arts qui se compose d'artistes amateurs, présentera ses travaux lors d'une exposition.

Bien évidemment, vous pouvez retrouver toute la programmation de la Pléiade, de la Micro-Folie et la saison culturelle sur le site de la ville et auprès des services.

> **Vacances de printemps**

Durant les vacances scolaires, du mardi 16 au vendredi 26 avril 2024, la Ville propose un programme ANIM'JEUNES avec des activités sur le thème « Les apprentis fermiers », pour les jeunes de 12 à 17 ans. Toutes les infos sont disponibles auprès du PIJ.

Toujours pour les jeunes, mais surtout les plus petits, de 4 à 14 ans, des jeux gonflables seront installés du samedi 20 au samedi 27 avril de 13h30 à 18h, au Forum. Cette activité proposée par la ville est gratuite.

> **Cinéma**

En lien avec le Foyer, à l'Agora, mercredi 17 à 14h, au prix de 3€50, un film d'animation pour les petits est les grands sera proposé : il s'agit du ROYAUME DE KENSUKE. Le même jour mais en soirée, à 20h, l'Udaar proposera le film Tombés du Camion, toujours à l'Agora, à 3€50 ou 5€

> Braderie

La braderie est de retour le dimanche 5 mai de 8h à 19h, avec cette année, 300€ à remporter en bons d'achats. De nombreux commerçants et animations seront proposés.

Durant la même journée, le Clos des Acacias proposera sa traditionnelle brocante.

> Mai à Vélo

Dans le cadre du label Terre de Jeux et de l'opération nationale Mai à Vélo, je vous invite vivement à télécharger l'application GEOVELO et à prendre votre bicyclette durant le mois de mai, plusieurs équipes (écoles, entreprises, institutions publiques...) se forment pour parcourir un maximum de kilomètres à vélo dans leur quotidien : l'objectif de ce challenge : être parmi les meilleurs à l'échelle nationale !

Entre autres actions durant le mois, « Ça me dit à vélo », la journée phare, se tiendra le samedi 25 mai, place du 14 Juillet.

> Concours photo/vidéo du Conseil citoyen

Le Conseil Citoyen lance son concours de reportage photo et vidéo : vous pouvez déposer vos projets jusqu'au 15 mai 2024.

Le reportage soumis au concours est soit une vidéo (durée maximum 3 minutes) ; soit une série de photos (10 photos maximum).

La participation est ouverte à tous les amateurs, elle est individuelle ou de groupes.

Ce reportage sera l'occasion de donner votre vision d'un espace particulier, d'une séquence de vie, de ce qui plaît, de ce qui vous choque... sur le thème "La Nature à Commentry".

Plus d'infos auprès du Cabinet du Maire ou sur le site de la Ville.

> Félicitations

Je voudrais adresser au nom de la Commune, mes chaleureuses félicitations aux rugbymen de l'ASFC qui sont depuis leur victoire de la semaine dernière, champions d'Auvergne de Régionale 2. Nous organiserons un événement pour saluer les joueurs, l'entraîneur, les dirigeants et le club qui ont réalisé cette performance qui rend fière notre ville, et nous leur souhaitons le meilleur pour l'étape suivante !

Je salue aussi les élèves et enseignantes de la classe de 6e SEGPA du collège de Commentry, lauréate du concours « Nous Autres » : éducation contre le racisme, dont Lilian Thurman est le parrain. Je pense que c'est une bonne chose que des enfants qui grandissent et sont scolarisés à Commentry puissent réfléchir et construire autour des valeurs de respect, de solidarité, d'acceptation de l'autre. Nous vous proposerons sans doute au prochain conseil de soutenir le déplacement des élèves à la remise des prix au musée du quai Branly Jacques Chirac.

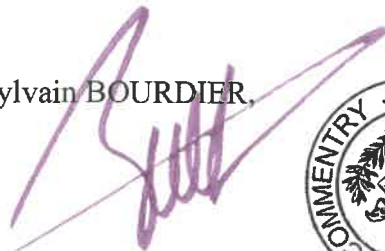
Enfin, des félicitations s'imposent aussi pour les élèves de l'association sportive du collège de la section foot en salle, qui ont réalisé de très belles performances, pour ne pas dire exceptionnelles. Bravo à eux.

> Lutte contre le trafic

Vous avez toutes et tous pris connaissance de l'opération anti-drogue qui a eu lieu en début de semaine, avec plusieurs interpellations. Évidemment nous échangeons régulièrement sur le sujet avec les services de gendarmerie et je crois que nous pouvons nous féliciter de cette opération.

Des riverains, des habitants, me font souvent part de problèmes de cet ordre. Je veux simplement leur dire que cette opération témoigne du fait que lorsque rien ne bouge, c'est que les services de police et de justice travaillent, et à un moment, ça tombe. Cela me permet de passer un message aux trafiquants : ne vous croyez pas tranquille, cela vous tombera dessus, tôt où tard, au moment où vous vous y attendrez le moins, et ce sera tant mieux pour Commentry, et pour ses habitants. A bon entendeur...

Sylvain BOURDIER,



Maire de Commentry

